



Bordeaux, le 3 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)

----- Enquêtes publiques du 14 octobre au 8 décembre 2014

Michel DELPUECH, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, coordonnateur de l'enquête publique des lignes nouvelles GPSO, a signé le **25 août dernier**, avec les préfets des quatre autres départements concernés par les lignes nouvelles, l'arrêté relatif à l'ouverture de l'enquête publique pour la réalisation des lignes nouvelles entre Saint-Médard-d'Eyrans (33), Saint-Jory (31) et Dax (40).

Le même jour ont été signés respectivement par le préfet de la Gironde et le préfet de la Haute-Garonne les arrêtés prescrivant l'ouverture des enquêtes publiques pour les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB) et les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse (AFNT).

Ces trois enquêtes publiques se dérouleront du **14 octobre au 8 décembre 2014**. Les avis réglementaires seront affichés dans les lieux d'enquête et le long du tracé, et publiés dans la presse locale et nationale avant le 29 septembre 2014.

Pendant toute la durée des enquêtes publiques, les dossiers et les registres d'enquête seront mis à la disposition du public dans les préfectures et sous-préfectures concernées* ainsi que dans les mairies des communes situées sur le tracé, soit plus d'une centaine de lieux d'enquête au total.

Chacun pourra également s'informer et donner son avis sur le projet, en consultant sur **Internet** les dossiers de la ligne nouvelle et des AFSB sur le site de la préfecture de la Gironde www.gironde.gouv.fr et le dossier des AFNT sur le site de la préfecture de Haute-Garonne www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteAFNT.

Les commissions d'enquête désignées par les Tribunaux Administratifs de Bordeaux et de Toulouse tiendront **des permanences sur les lieux d'enquête** afin de recevoir les observations écrites ou orales du public. Pour les lignes nouvelles, **deux réunions publiques** sont d'ores et déjà programmées le mardi 4 novembre à Pont-du-Casse (47) et le jeudi 6 novembre à Saint Pierre du Mont (40).

Les commissions d'enquête remettront leurs rapports et leurs conclusions motivées avant la fin du mois de janvier 2015. Ces documents seront ensuite mis à la disposition du public dans les mêmes conditions que le dossier d'enquête.

** pour la Gironde à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à la Cité Administrative de Bordeaux et à la sous-préfecture de Langon*

Le projet de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax constitue avec les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux et au nord de Toulouse, les trois opérations de la première phase du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest. Le projet de lignes nouvelles consiste en la création de deux lignes ferroviaires nouvelles aptes à la grande vitesse représentant un linéaire de 327 km de section courante entre Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, possédant un tronç commun entre Bordeaux et le sud Gironde. Ces lignes nouvelles se raccordent au réseau ferré national au sud de Bordeaux à Saint-Médard d'Eyrans, au nord de Toulouse à Saint-Jory (ligne Bordeaux-Sète), ainsi qu'au nord de Dax à Saint-Vincent-de-Paul (ligne Bordeaux-Hendaye).